

Organisme de Formation de l'AFSA
41 avenue du Pic Saint-Loup
Bâtiment C, appartement 323
34090 MONTPELLIER
E-mail : formation@afsanimalier.org
N° déclaration d'activité :
76 34 11762 34
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'État.*
Numéro de SIRET : **491 241 469 00031**
Code NAF (APE) : **9499Z**
Numéro RNA : **W294000230**

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION : **Bien-être animal**

PUBLIC : **Les soigneurs-animaliers de parcs zoologiques, de parcs animaliers, de vivariums, d'aquariums, de voleries, de centres de soins, en cours de formations, etc**

PRÉREQUIS : **Un minimum d'expériences zoologiques est recommandé (stages, emplois, écoles de soigneurs-animaliers, etc)**

DURÉE : **3 jours soit 24h00**

DATES : **Du mardi 05 au jeudi 07 décembre 2023**

HORAIRES : **De 8h15 à 12h45 et de 14h30 à 18h00**

NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LA SESSION :

- **Minimum : 20**
- **Maximum : 40**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 2 semaines avant le démarrage de la formation, soit le **21 novembre 2023**.

LIEU :

Zodyssée

79360 VILLIERS-EN-BOIS

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 11 04 99 19.

INTERVENANTES-FORMATRICES : **Mme ROMAIN Amélie, Mme BRIARD Léa & Mme Louise LOYANT**



OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le/la participant(e) sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Connaître les bases scientifiques et les définitions du bien-être animal :
- Comprendre pourquoi l'état de bien-être est un état individuel, variable au cours du temps ;
- Connaître les facteurs influençant l'état de bien-être des animaux ;
- Connaître les indicateurs basés sur l'animal et sur l'environnement utilisés dans un programme de suivi du bien-être ;
- Connaître les outils déjà existants et/ou en développement dans les parcs, leurs spécificités et leur application en pratique.

CONTENU

Module 1 : Définition et facteurs mis en jeu, par Mme ROMAIN Amélie

Module 2 : Mesurer et évaluer le bien-être : observations comportementales (théorie), par Mme BRIARD Léa

Module 3 : Mesurer et évaluer le bien-être : observations comportementales (pratique), par Mme BRIARD Léa, Mme ROMAIN Amélie & Mme LOYANT Louise

Module 4 : Environnement physique et social (théorie), par Mme ROMAIN Amélie

Module 5 : Environnement physique et social (pratique), par Mme ROMAIN Amélie, Mme LOYANT Louise & Mme BRIARD Léa

Module 6 : Programme d'enrichissement et bien-être animal, par Mme LOYANT Louise

Module 7 : Nutrition et alimentation, par Mme LOYANT Louise

Module 8 : Relation humain-animal, par Mme LOYANT Louise

Module 9 : Méthodes d'évaluation du bien-être (théorie), par Mme BRIARD Léa

Module 10 : Méthodes d'évaluation du bien-être (pratique), par Mme BRIARD Léa, Mme LOYANT Louise & Mme ROMAIN Amélie

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation



MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LES APPRÉCIATIONS DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées par les participants et les formatrices par demi-journée ;
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, ainsi qu'un certificat de réalisation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant ;
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules ;
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation ;
- Réflexion et échanges sur cas pratiques ;
- Observations et études de cas au sein du parc hôte ;
- Retours d'expériences.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire ;
- Support de cours au format numérique projeté sur écran puis retranscrit partiellement sous forme de résumé, puis transmis au participant par e-mail à la fin de la formation.

Référent pédagogique et intervenants :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'Organisme de Formation ; le bon déroulement est assuré par ce dernier. Si le référent pédagogique est absent, il désignera une personne présente pour assurer cette fonction.